



CAP Arts et technique du verre option : vitrailliste

Cette formation permet à une ou deux personnes adultes d'intégrer une classe d'étudiants en CAP arts et Techniques option vitrailliste et de suivre les cours pratiques afin de réaliser des vitraux selon des procédés de travail du verre (découpage et assemblage)

Certification accessible par la VAE

**Des financements pour votre projet ?
Nos conseillers vous répondent.
Contactez-nous !**

Dates

Du 08/09/2022 au 15/07/2023

Public (F/H)

Tout public

Durée

900 H (en centre), 350 H (en
entreprise)
En 1 an

Modalités de formation possibles

Cours du jour

Informations inscription

Envoyer CV et lettre de motivation

Coût de la formation

12600,00 euros

Lieu de la formation

GRETA CDMA
Lycée Lucas de Nehou
4 rue des Feuillantines - 75005
PARIS

Contact

GRETA CDMA
Agence administrative et
commerciale
21 rue de Sambre et Meuse - 75010
PARIS
<https://www.cdma.greta.fr>

> Contact(s)

Ornella ACEITUNO
Coordonnatrice
Tél 01 44 08 87 89
Référente handicap : Sabrina
TALCONE



Objectifs

- Réaliser seul ou en équipe des vitraux exigeant la maîtrise des procédés de travail du verre (découpage et assemblage).
- Exécuter, d'après un dessin ou une maquette, des compositions décoratives ou figuratives : préparation du travail (maquette, carton, tracé, calibrage), coupe, mise en plomb ou sertissage, soudure.
- Participer à la pose du vitrail sur les chantiers.
- Proposer des idées innovantes en s'appuyant sur ses connaissances technologiques et professionnelles mais aussi artistiques.
- Participer à la restauration de vitraux.

Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP).

Contenus

La formation dispense uniquement les matières techniques :

- Histoire de l'Art.
- Arts appliqués.
- Dessin technique/Dessin lié à la spécialité.
- Technologie du verre/ Technologie liée à la spécialité.
- Atelier de réalisation.
- Prévention, santé, environnement (PSE).

Moyens pédagogiques

Documents pédagogiques - Études de cas - Travaux pratiques

Modalités d'admission et de recrutement

Admission : après entretien, sur dossier
Transmettre un CV et une lettre de motivation présentant votre projet professionnel avec votre candidature.

Une surveillance médicale particulière est assurée pour les personnes exposées au plomb (article R4412-160 du Code du travail) ; une prise de sang sera effectuée avant l'entrée en formation pour mesure et contrôle du taux de plomb.

Reconnaissance des acquis

CAP Arts et technique du verre option : vitrailliste

Intervenant(e)(s)

Enseignants du Lycée Lucas de Nehou.